

Fiscalité : un choix contraint

Mis en ligne le 03 juin 2014

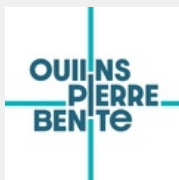
Après 10 ans de stabilité fiscale, la municipalité se voit contrainte de procéder à une augmentation des taux d'imposition en 2014.

En quelques années, notre ville a beaucoup changé : nouveaux logements,

[une Grande rue réaménagée](#) 

, un pôle multimodal et une station de métro, des écoles rénovées, une médiathèque, de nouveaux locaux pour les écoles de musique mais aussi plus de places en crèche, un Passeport Jeunesse pour faciliter l'accès aux activités associatives, des services aux personnes âgées... **Malgré ces projets, la municipalité a pu maintenir le même taux d'imposition depuis 2004 (une seule augmentation depuis 1997).** Cependant depuis 2 ans, la Ville est confrontée à une baisse significative des aides de l'Etat (perte d'1 million d'euros d'aides entre 2012 et 2014). A cela s'ajoute de nouvelles charges notamment la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, qui représente un surcoût de 500.000 ? par an. Des pistes d'économie et de rationalisation des dépenses seront étudiées dans les mois à venir. Mais d'ores et déjà, la Ville se voit dans l'obligation d'augmenter ses recettes fiscales. Pour couvrir totalement le manque à gagner, une augmentation de 17% aurait été nécessaire. **Le choix a été fait de la minimiser à 8%.**

> Interview de Christine Chaland, adjointe aux Finances dans Profil de juin



VILLE D'OULLINS-PIERRE-BENITE

HÔTEL DE VILLE
PLACE ROGER SALENGRO - BP 87
69923 OULLINS CEDEX
04 72 39 73 13

MAIRIE DÉLEGUÉE DE PIERRE-BENITE :
HÔTEL DE VILLE
PLACE JEAN JAURÈS
69 310 PIERRE-BÉNITE
04 78 86 62 62

► **HORAIRES** ([HTTP://OULLINS.FR/VIE-MUNICIPALE/SERVICES-MUNICIPAUX-243/HOTEL-DE-VILLE-4115.HTML?](http://oullins.fr/vie-municipale/services-municipaux-243/hotel-de-ville-4115.html?))

@ CONTACTEZ-NOUS